



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ATSCAF ISÈRE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ATSCAF ISÈRE DE TIENDRA LE
JEUDI 25 JANVIER 2024 À 14H
AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GRENOBLE (SALLE DU RESTAURANT)

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Présentation du rapport d'activités de la saison 2022/2023
- ◆ Présentation du rapport financier de l'exercice 2022/2023
- ◆ Prévisions financières pour la saison 2023/2024
- ◆ Élections au Comité de Direction
- ◆ Désignation du délégué pour l'Assemblée Générale nationale
- ◆ Questions diverses

L'ATSCAF Isère est une association de type loi de 1901 gérée par ses adhérents. Une fois par an, une Assemblée Générale permet de présenter à l'ensemble de ses membres les comptes financiers de l'association et son rapport d'activités. L'Assemblée Générale permet également de débattre démocratiquement du fonctionnement de notre association, de ses orientations et de son avenir. Elle est enfin un moment de prise de décisions qui a un rôle considérable dans la vie de toute association et en est l'organe souverain.

L'Assemblée Générale se compose de l'ensemble des membres participants* de l'association à jour de leur cotisation et âgés de 16 ans au moins le jour où elle se déroule. Au cas où vous ne pourriez y assister vous-même, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre participant, qui devra être muni d'un pouvoir que vous lui aurez remis (voir le papillon détachable en bas de page).

Une autorisation d'absence collective a été déposée auprès des différentes directions des services financiers de l'Isère pour **l'après-midi du 25 janvier**, afin que tous les membres participants puissent assister à cette Assemblée Générale. **Vous devez déposer une demande dans SIRHIUS**. Une petite collation sera servie à tous les participants à la fin de la réunion.

Les personnes qui souhaitent participer activement au fonctionnement de notre association et intégrer son Comité de Direction, sont priées de se faire connaître au préalable auprès du bureau de l'ATSCAF au **09 72 46 68 69**. Leur candidature sera présentée et soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Fait à Grenoble, le 10 janvier 2024

Le Comité de Direction

* les membres participants sont les adhérents fonctionnaires



POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ATSCAF ISÈRE

Je soussigné(e).....donne pouvoir à

Mlle Mme M.....pour me représenter

lors de l'Assemblée Générale de l'ATSCAF Isère du 25 janvier 2024.

Signature :

Le nombre des pouvoirs est limité à cinq par personne.